

**SYNTHESE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES
du vendredi 5 mars 2021
DÉMATÉRIALISÉ**

PRÉSENCES ET REPRÉSENTATIONS :

	P : présent E : excusé A : absent	A reçu procuration de
<i>Président du Conseil d'administration</i>		
Philippe RAIMBAULT (UFTMP)	P	J-L. Chauzy
<i>Représentants des établissements et organismes membres</i>		
Hugues KENFACK (UT1)	P	
Emmanuelle GARNIER (UT2J)	P	
Jean-Marc BROTO (UT3)	P	
Catherine XUEREB (TOULOUSE INP)	P	O. Lesbre
Bertrand RAQUET (INSA)	P	
Olivier LESBRE (ISAE-SUPAERO)	E	
Christophe GIRAUD (CNRS)	P	
Virginie MAHDI (CNRS)	P	
<i>Représentants des personnalités qualifiées</i>		
Fabienne RIVIER-MONRIBOT (Crous)	P	
Olivier CHANSOU (ENAC)	P	
Réjane LAVENAC (ENAC)	A	
Pierre SANS (ENVT)	P	E. Delmotte
Emmanuel DELMOTTE (ENSFEA)	E	
Pierre Fernandez (ENSAT)	P	
Jean-Yves FOURQUET (ENIT)	P	
Thierry ALCOUFFE (Onera)	P	
Olivier BROSSARD (IEP)	E	
Audrey LORIDAN-BAUDRIER (IMT Mines Albi)	P	
Christelle FARENC (INU Champollion)	P	O. Brossard
Caroline BARRERA (INU Champollion)	P	
Nathalie DUQUESNE (pôle AEROSPACE VALLEY)	P	
Hervé OSSARD (pôle AGRI SUD OUEST INNOVATION)	P	
Françoise TORRE (CFDT)	P	
Bernard ROSSA (CPME)	A	
Xavier PETRARCHI (CGT)	P	
Marie-Odile ROY (MEDEF)	P	
<i>Représentants des personnalités extérieures</i>		
Nadia PELLEFIGUE	P	
Maxime BOYER	A	
Jean-Louis CHAUZY	E	
Gilles CRASPAY (Cté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées)	P	
Catherine DURAND (Cté d'Agglomération Castres-Mazamet)	P	
Norbert MELER (ville de Foix)	P	

Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs		
SECTEUR 1		
Cécile CRESPIY (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Jérôme RENAULT (FSU et sympathisant.e.s)	E	
Anne-Marie O'CONNELL (Langues et rayonnement)	P	
David NAVARRE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Isabelle KAWA-TOPOR (Langues et rayonnement)	P	
Sylvie LAVAL (FSU et sympathisant.e.s)	P	J. Renault
SECTEUR 2		
Bertrand JOUVE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	D. Navarre
Sonia ROSE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Michaël POUZENC (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Alexandra SIPPEL (FSU et sympathisant.e.s)	E	
Ophélie CARRERAS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Daniel BALOUP (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
SECTEUR 3		
Christel LUTZ (Université d'abord pour toutes et tous)	P	
Richard GUILLET (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Jean-Luc ROLS (Nouvelle ambition pour le site)	P	
Nicolas NAUDE (Université d'abord pour toutes et tous)	P	
Frédéric MARCHAL (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Pascal PUECH (FSU et sympathisant.e.s)	P	A.Sippel
SECTEUR 4		
Arnaud COCKX (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Joseph GERGAUD (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Marie-Françoise VALAX (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Alain PIROVANO (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Lionel ARNAUD (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Alexandre RIPOCHE (CGT FERC)	P	
Représentants élus des personnels IATOSS		
SECTEUR 1		
Rémi GONDRAN (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Patrick PIERA (SNPTES)	P	
SECTEUR 2		
Ghislain DELRIEU (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Philippe MIROUX (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	A	
SECTEUR 3		
Patricia FONTES (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	A	
Olivier HELIES (SNPTES)	P	
SECTEUR 4		
François GUERIN (CGT FERC)	P	
Guillaume GENTILS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
SECTEUR UFTMiP		
Shamsiya KHASHIMOVA (SNPTES)	P	
Yaël SALAMA (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	

Représentants des étudiants hors formation doctorale		
SECTEUR 1		
Pierre DEVILLE (UNI: excellence de l'université)	A	
Hugo PADILLA (Bouge tes campus)	P	
SECTEUR 2		
Matéo LAIR (Bouge tes campus)	P	
Axel LOSCERTALES (Etudiant.e.s progressistes:une voix forte pour UT2J)	P	
SECTEUR 3		
France BOYER-VIDAL (Bouge tes campus)	P	
Quentin ESTRADA (Un nouvel élan pour Toulouse!!!)	P	
SECTEUR 4		
Marisol CANAVY (La Communauté des étudiant.e.s)	A	
Antonin VAISSE (UNEF et SEL-CGT)	A	
Représentants des étudiants en formation doctorale		
Alejandro VALENCIA-VILA (Les doctorants pour l'Université de Toulouse)	P	
Shangrong CHEN (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative		
Mostafa FOURAR, Recteur, Chancelier des Universités	A	
Patricia ROMANA, Agent Comptable de l'UFTMiP	A	
Sabine FOULON Dir. de l'Enseignement Supérieur du Rectorat	P	
Sophie BONHOURS Dir. de l'Enseignement Supérieur du Rectorat	P	
Invités permanents sans voix délibérative		
Odile JANKOWIAK-GRATTON, DGS	P	
Claude MARANGES, Directeur du DFVE	P	
Fabrice DUMAS, Directeur du DREI	P	
Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV	P	
Maud LE HUNG, Directrice du DRSU	P	
Hervé LUGA, vice-président Numérique	P	
Christian LIBEROS, commissaire aux comptes	A	
Invités occasionnels sans voix délibérative		
Jacques CAVAILLE, Inserm	A	
Stéphanie LAVIGNE, TBS	P	
Frédéric PRADEILLES, CNES	A	
Jérôme DELORMAS, Isdat	A	
Pierre DUFRESNE, SATT	P	
Jean-Denis FALISE, ICAM	A	
B. GIRARD, IRT St Exupéry	P	
Muriel ROTH, CREPS,	A	
Pierre Benoit JOLY, INRAE	A	
Florence MORINEAU, IRD	P	
Sophie DEPOUTRE, CHU de Toulouse		

Milène DURO, Directrice opérationnelle du DREI	A	
Carine DESAULTY, Directrice opérationnelle du DRDV	P	
Emmanuelle GIRAUD, Directrice opérationnelle du DFVE	P	
Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication	A	
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD	P	
Colomba DUSSART, Resp.Service Affaires Juridiques et Institutionnelles	P	
Jean-Marc Soulat, Directeur du SIMPPS	P	
Stéphanie PIERRON, Directrice du SPMG	P	
Béatrice QUEULIN, responsable du service des ressources humaine	P	
Séverine DAIGNAN, service des ressources humaines	P	
Lola LE MOIGN, coordinatrice DRSU	A	
Matthieu RIGAIL, SNUT	P	
Marion DEMAY, DREI	P	
Corinne MARIE-ANNE, SAJI		

1. Approbation des compte-rendu du Conseil d'administration

1.1 Approbation des compte-rendu du Conseil d'administration du 7 décembre 2020

NPPV : 0 Abstention : 1 Contre : 0 Délibération adoptée

1.2 Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 11 décembre 2020

NPPV : 0 Abstention : 1 Contre : 0 Délibération adoptée

2. Mission Patrick Lévy

Information sur l'installation de la mission de Patrick Lévy début janvier. Rappel des rendez-vous qui ont été menés à ce jour et annonce de la mise en place d'un groupe de travail pour contribuer à la rédaction d'un projet structurant pour le PIA4, l'intention étant d'aller vers un seul projet de site pour le PIA4

Idée de rédiger un texte fondateur qui puisse constituer une esquisse d'un projet institutionnel. Se déroule en parallèle un travail autour du contrat quinquennal qui permet de réfléchir à nos actions communes et qui pourra venir nourrir la mission Lévy.

La réalisation d'un site internet afin de faire stratégie commune est en cours.

Le processus consultatif et décisionnel se poursuit vers une version qui devrait être finalisée d'ici la rentrée 2022.

Concernant la vision commune, le conseil des membres est mobilisé sur cette question : intention commune d'accompagner une évolution du site qui se pose en termes de projet et de structure pour le développer. Par un hasard des agendas, nous démarrons un projet de contractualisation. Le conseil des membres n'est pas le lieu décisionnaire mais le lieu de rencontre des différentes communautés qui construisent ce projet. Idée d'animer nos communautés respectives pour une bonne connaissance, de sorte que le va et vient entre le niveau décisionnaire et le niveau des communautés soit le plus serein possible.

Volonté commune de construire une stratégie scientifique pour le site, la décliner en différents projets à caractère structurant et faire en sorte qu'ils puissent être financés par ce PIA4.

Les établissements associés sont impliqués, ouverts et mobilisés sur la construction du projet. Ils vont faire une proposition.

Les étudiants expriment leur envie de participer à la construction du projet, et signalent qu'ils ne sont pas invités aux réunions, ni représentés au conseil des membres ; ils ont l'impression d'avoir quelques trains de retard. Le président rassure sur le fait que le Conseil des membres n'a pas encore travaillé sur des documents précis. L'appel à projets du PIA4 n'est pas encore paru et on ne sait pas encore ce qu'il va falloir fournir. Quand nous serons à un stade de discussion des statuts, c'est quelque chose qui se discute avec les communautés et la question de la représentation des diverses communautés dans les conseils est majeure.

Il est réaffirmé qu'aucun projet de fusion n'est à l'ordre du jour.

3. Contrat Quinquennal 2021-2025

L'ébauche des objectifs et actions est présentée. S'ensuivent des questions et remarques sur divers points de ce document.

Sur l'articulation avec le PIA4 il est indiqué que le contrat quinquennal est susceptible de générer des moyens par le biais des dialogues stratégiques et de gestion qui auront lieu annuellement. Le PIA4 n'est pas la seule source de moyens complémentaires. Certes l'articulation entre les deux n'est pas complète, mais on ne peut pas travailler les deux en un seul moment. Même si c'est un vecteur important qui va faciliter la transformation du site, l'enjeu c'est d'être conscients que l'on partage un projet en commun. Le quinquennal

permet donc de réfléchir à des projets de fond dont certains pourraient être repris en tant que briques.

Le contrat quinquennal sera bouclé cet été et le PIA4 sera écrit à la rentrée : il pourra tirer profit de certaines réflexions mais ce n'est pas le même exercice.

4. Actions du SIMPPS

L'intervention du SIMPPS permet de relever les points de fracture face à la crise sanitaire pour de nombreux étudiants et met en évidence les limites collectives et territoriales par manque de moyens essentiellement.

La circulation du virus en Midi-Pyrénées est assez faible par rapport à d'autres régions. Mais on ne sait pas à quoi on peut s'attendre pour la suite.

L'INUC souligne les limites collectives et territoriales pas par manque de volonté mais par manque de moyens du SIMPPS pour répondre sur l'ensemble du territoire à l'ensemble des étudiants. Il faut poursuivre le travail pour réduire la disparité sur le territoire.

Proposition d'utiliser les étudiants en soins infirmiers de deuxième et troisième année pour intervenir lors des tests sous forme d'un job étudiant. Le SIMPPS indique qu'une task-force d'une cinquantaine d'étudiants en santé vient aider aux prélèvements. Concernant les sollicitations étudiantes sur la santé mentale, on a plus de demandes que de réponses à offrir. Avec 5 psychologues temps plein on peut accueillir 100 à 200 étudiants / semaine ; des dispositifs complémentaires vont être développés avec des chèques psy.

5. Transfert du SGE

La DGS présente le calendrier relatif au projet de création d'un service inter-établissements SGE et son transfert à l'UFTMiP.

Le SGE intègre l'UFTMiP mais travaille sur le même périmètre : principalement sur le campus de Rangueil et à l'Arsenal à UT1C. A UT2J, les choses sont gérées différemment avec le partenariat public privé. Il n'y a pas d'évolution prévue du volume d'activités. Transfert à périmètre d'actions égal sans volonté d'accroître le volume ou les lieux d'activités du SGE.

Point de vigilance sur le transfert de la masse salariale. Quand la Comue est passée aux RCE, il a été appliqué le coût moyen par emploi et comme les personnels étaient globalement jeunes, cela a donné une marge de manœuvre. Ici c'est un cas un peu particulier car aujourd'hui, le SGE ne gère pas sa masse salariale et nous sommes en train de poser des règles avec le ministère. Pour les emplois occupés, il est vraisemblable que nous soyons *a minima* sur la masse salariale actuelle et que sur des emplois vacants nous soyons sur un coût moyen. Vigilance sur le volet couvert actuellement par le Rectorat qui ne va pas être transféré et qui nécessite un complément de dotation en cours de négociation.

Le service restera dans les mêmes locaux.

6. Data Center Régional Occitanie (DROcc)

Présentation du Data Center qui vient d'obtenir une labellisation. Concernant les coûts de service, ce sera à coût complet donc pas de gratuité.

La manière dont le service sera retranscrit au niveau du chercheur individuel, est à réfléchir et dépend des situations individuelles. Le niveau de service est important et doit être priorisé pour avoir un standard de qualité élevé. Par ailleurs, l'objectif national, en ne permettant que quelques data center régionaux pour éviter d'éparpiller des moyens, permettra d'augmenter la qualité du service.

Le service SCOUT ne sera pas pérennisé car, limite du service et nouvelles solutions vers un autre service externalisé chez Renater envisagé.

Point d'information concernant la sélection du site pour la labellisation de l'entrepreneuriat étudiant

310 800€ sur 2 ans. Nous sommes en cours de négociation car c'est moins que ce qui était demandé.

2 emplois de soutien à l'entrepreneuriat étudiant pourront être pérennisés, dont un en soutien aux villes d'équilibre. La question d'inclusion est très présente dans ce projet.

7. Election du VP Numérique et

8. Désignation des Directeur·rices du DRDV, DFVE, DREI et DRSU

Le Président explique la méthodologie pour la sélection et le classement proposé pour le VP Numérique et chaque directeur de département. Pour chaque poste un appel à candidatures a été publié avec date limite de dépôt des candidatures au 6 février. Un comité de recrutement a été mis en place pour chaque poste pour auditionner les candidats et pour proposer un classement au Conseil des membres. Les mandats sont de quatre ans.

Le temps consacré à ces fonctions a été proposé en fonction de l'expérience sur ces diverses fonctions et peut être revu à la baisse ou à la hausse selon les besoins. Il est rappelé que la Comue rembourse aux établissements les mises à disposition des directeurs et VP.

Le recrutement des équipes de chargés de mission viendra dans un deuxième temps ; les directeurs de département réfléchissent avec leur Bureau à une organisation globale de l'équipe politique puis parution des offres de recrutement au cours du printemps. Chaque directeur est en binôme avec un·e directeur·rice (cadre opérationnel) et des équipes administratives de tailles variables selon les départements.

Les votes ne porteront que sur le VP Numérique et les directions du DRDV, DFVE et DRSU. Le Conseil des membres a proposé un report de la désignation du DREI car la commission d'audition qui s'était réunie assez tardivement dans la semaine, aboutissait à un vote serré avec, en outre, une présence trop limitée des établissements invités à participer.

Chaque candidat se présente et répond aux questions et il est ensuite proposé de passer par un vote électronique.

Candidature à la vice-présidence chargé des questions et ressources numériques

L'art. L718-10 du code de l'éducation prévoit dans les Comue l'élection d'un vice-président chargé des questions et ressources numériques. Conformément à l'article 34 des statuts de l'UFTMiP le vice-président chargé des questions et ressources numériques est élu par le conseil d'administration sur proposition du président, après avis du conseil des membres à la majorité des deux tiers. Le comité de recrutement pour le recrutement du VP numérique, auquel participait le président de l'UFTMiP, s'est réuni le 26 février 2021. Hervé Luga était le seul candidat. Sa candidature a été retenue à l'unanimité.

Candidatures à la direction du DRDV, du DFVE et du DRSU

Conformément à l'article R. 49 du règlement intérieur de l'UFTMiP, les directeurs de département sont nommés parmi les enseignants-chercheurs, chercheurs et assimilés des établissements (et organismes) de la Comue, par le Président de la Comue, sur proposition du Bureau du département, après avis du Conseil des membres et du Conseil d'administration de la Comue. En application de cet article et conformément à ce qui a été arrêté au Conseil des membres du 15 janvier 2021, chaque jury a été organisé avec les bureaux des départements.

▪ direction du DRDV

Le comité de recrutement pour le poste de directeur/riche du DRDV s'est réuni le 2 mars et a auditionné 2 candidats : Patrice Bacchin et Jérôme Vicente Hernandez. Il a classé Jérôme Vicente Hernandez en premier. Le conseil des membres a émis un avis favorable à sa candidature à la majorité.

▪ **direction du DFVE**

Le comité de recrutement pour le poste de directeur/rice du DRDV s'est réuni le 25 février et a auditionné 3 candidats : Hélène Challiol-Jeanblanc, Laurent Talbot et Claude Maranges.

Il a classé un seul candidat : Claude Maranges. Le défaut de classement des deux autres candidats ne tient pas à un défaut de qualité des collègues mais à un décalage entre les qualités qu'ils présentaient et celles attendues d'un directeur de département en termes d'animation d'un collectif. Le conseil des membres a émis un avis favorable à l'unanimité.

▪ **direction du DRSU**

Le comité de recrutement pour le poste de directeur/rice du DRSU s'est réuni le 3 mars et a auditionné 2 candidats : Marc Boyer et Maud Le Hung. Il a classé Maud Le Hung en premier (3 voix pour MLH – 2 voix pour MB). Le conseil des membres a émis un avis favorable à la majorité.

A l'issue des scrutins, proclamation des résultats, sur 55 voix exprimées :

- **VP numérique H. LUGA**

oui : 50 - non : 4 - Blanc : 4 => Hervé LUGA est élu VP numérique

- **DRDV J. VICENTE**

oui : 39 - non : 4 - blanc : 12 => Jérôme VICENTE est désigné Directeur du DRDV

- **DFVE C. MARANGES**

oui : 44 - non : 0 - blanc : 11 => Claude MARANGES est désigné Directeur du DFVE

- **DRSU M. Le HUNG**

oui : 43 - non : 1 - blanc : 11 => Maud LE HUNG est désignée Directrice du DRSU

9. Délégations à la Présidence

9.1 Délégations de pouvoir du conseil d'administration à la Présidence modifiée

L'art. 32 des statuts permet au conseil d'administration de déléguer au président tout ou partie de ses pouvoirs dans les matières mentionnées, et notamment, à l'alinéa 16° « Les conventions, contrats et marchés relevant de sa compétence ». Lors du dernier Conseil d'administration, il a été voté une délégation de pouvoir au président limitant la délégation aux marchés < 1 M€, ce qui après réflexion ne s'avère pas pertinent. Si nous avons peu de marchés publics de ce montant, cela se présente le plus souvent sur les marchés relevant de l'Opération Campus. Compte tenu du nombre restreint de Conseil d'administration au cours de l'année (entre 4 et 5 selon les années), contrairement à une université classique, cela ralentirait les procédures de passation et impacterait les processus de remontées des dépenses auprès de nos financeurs. Il est par conséquent proposé de modifier la rédaction en supprimant cette restriction sachant que nous rendons compte une fois par an des marchés passés par la Comue et indirectement via la présentation du budget et de ses rectificatifs.

⇒ **Rédaction proposée : « Les marchés publics relevant de sa compétence »**

NPPV : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Délibération adoptée à l'unanimité

9.2. Attribution des Prix et Concours suite à AAP

Autorisation à la présidence d'attribuer des prix ou des récompenses dans la limite de 10.000 € par concours ou appel à projets, dans le cadre de concours ou d'appels à projets organisés dans le champ des missions et activités de la Comue sous réserve que ce dernier en informe les membres du Conseil d'administration. Cela permet d'éviter d'attendre un Conseil d'administration pour récompenser les lauréats et engager les dépenses.

NPPV : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Délibération adoptée à l'unanimité

9.3. Délégation pour prendre les décisions sur les budgets rectificatifs <10%

Adoption des décisions suivantes :

- Augmentation des autorisations d'engagement et des crédits de paiement dans la limite de 10% du dernier budget adopté,
- Modification de l'équilibre du compte de résultat et de l'équilibre du tableau des financements prévisionnels du budget consolidé,
- Virements de crédits entre enveloppes du budget consolidé
- Modification du plafond d'emplois global sous réserve qu'elle soit approuvée par la rectrice d'académie et d'en informer le Conseil lors de sa prochaine séance, ce qui a été fait à chaque fois de façon très détaillée.

Cette proposition avait été faite suite au constat répété de la difficulté de réunir un quorum physique avec un Conseil d'administration de + de 77 personnes et compte tenu du nombre restreint de Conseil d'administration au cours de l'année. Tout ceci sous réserve de la validation de la rectrice. Le Conseil d'administration en est informé systématiquement.

NPPV : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Délibération adoptée à l'unanimité

9.4. Avenants Opération Campus

Le Conseil d'administration a autorisé la présidence de l'UFTMiP par les délibérations n°2016/03/007 du 25 mars 2016 et n° 2019/04/0017 du 19 avril 2019 à contracter un emprunt constitué de tranches issues de contrats de financement auprès de la BEI (Banque Européenne d'investissement) et un emprunt constitué en lignes de prêt issues de contrats de prêt auprès de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations), destinés à contribuer au plan de financement de l'opération campus de Toulouse et à signer toute pièce relative à l'offre de versement pour chaque tranche ou ligne de prêt.

Le Conseil d'administration a autorisé, par délibération du 26 juin 2020, à signer tout avenant relatif aux contrats de prêts contractés dans les mêmes conditions et dans la limite des montants globaux maximum, durées d'amortissement et conditions de taux définis dans ces délibérations précédentes. Il est proposé de reconduire cette délégation.

NPPV : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Délibération adoptée à l'unanimité

10. Nouveaux tarifs TOUL'BOX

Présentation de la nouvelle offre TOUL'BOX et des modifications de tarification.

L'augmentation des prix se justifie par le fait que les services d'origine (2018) ont été implémentés au fil des années et qu'il s'agit donc d'une revalorisation par rapport au temps et RH investis. Il n'y a pas de bénéfice sur la Toul'Box. Ce n'est pas une logique commerciale mais une question d'équilibre financier en réajustant les coûts réels. En outre, les RH étaient initialement financées sur l'Idex. Depuis il n'y a plus d'Idex et il fallait pouvoir les financer.

NPPV : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Délibération adoptée à l'unanimité

11. Plan d'action égalité femme-homme

La responsable du service RH présente le plan d'action égalité femme homme de l'UFTMiP.

Plusieurs remarques :

- Association malheureuse des termes « grossesses » et « paternité » qui ne tiennent pas compte par ex des couples féminins qui peuvent aussi en bénéficier.
- Nécessité de travailler avec le service communication pour éviter les communications-générées.

- Proposition de mettre en place une cellule d'écoute mutualisée contre les violences sexistes et sexuelles des personnels et étudiants.

Le référent égalité femme-homme va être nommé au premier semestre et va travailler avec le service communication. Certaines actions prévues en 2022 se mettront en place probablement fin 2021. Il s'agit d'un plan de démarrage avec une volonté de l'établissement de l'améliorer au cours de 2021.

NPPV : 2 Abstention : 0 Contre : 0 Délibération adoptée

12. Lignes directrices de gestion relatives à la promotion

La responsable du service RH présente les lignes directrices de gestion relatives à la promotion.

Dans les comités d'évaluation, les experts extérieurs seront issus du vivier des établissements pour le compléter.

La Comue ayant très peu de dossiers de liste d'aptitude et d'avancement à l'UFT, il a été convenu au CT qu'au besoin on augmenterait le nombre de représentants titulaires. Les 2 campagnes portent, l'une sur les travaux d'avancement et l'autre sur les listes d'aptitude.

Pour les infirmières, les assistantes sociales, il y a une procédure spécifique mise en œuvre par le Rectorat (mentionné dans les LDG dans « Cas particuliers »).

NPPV : 0 Abstention : 1 Contre : 2 Délibération adoptée

13. Liste des conventions

Il est demandé que ce tableau des conventions soit transmis sous format Excel permettant un tri pour plus de lisibilité.

Toulouse le 5 mars

Le Président de l'UFTMiP



Philippe RAIMBAULT